



LES AMIS DE L'ART LYRIQUE DRÔME ARDÈCHE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

19 Octobre 2024

COMPTE RENDU

La séance débute à 10h10.

Les adhérents présents ou représentés sont 57 dont 23 pouvoirs.

1 - Hommage à Mme Guigue

La réunion commence par un hommage à Mme Guigue, une fidèle adhérente des Amis de l'Art Lyrique depuis longtemps, décédée au mois de juillet.

Avant de lire les différents rapports, Claudie Dufeu présente à l'assistance Mme Pion, nouvelle administratrice, et les membres du Collège. Trois des cinq membres du collège sont absents pour raison de santé.

2 - Lecture du Rapport moral - Vote

Rita Imbert procède à la lecture du rapport moral.

Ce rapport ne soulève aucune question ni aucune opposition. Il est soumis au vote de l'assemblée.

Abstention : 0

Vote contre : 0

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3 - Lecture du Rapport d'activités - Vote

Laura Berera présente le rapport d'activités de la saison 2023/2024.

Aucune question n'étant posée, le rapport d'activités est soumis au vote de l'assemblée.

Abstention : 0

Vote contre : 0

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

4 - Lecture du Rapport financier - Vote

Claudie Dufeu présente le rapport financier. Les finances sont en équilibre.

Le compte d'exploitation laisse apparaître un excédent de 1879,91 €

Le rapport financier est soumis au vote de l'assemblée.

Abstention : 0

Vote contre : 0

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

5 - Montant de l'adhésion de la saison 2025-2026 - Vote

Le collège propose que le montant de la cotisation reste fixé pour la saison 2025 – 2026 :

- 20 € pour un adhérent
- 30 € pour un couple
- 50 € pour un membre bienfaiteur

La proposition est soumise au vote de l'assemblée.

Abstention : 0

Vote contre : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6 – Résultat du sondage pour le choix des spectacles

Il est rappelé que le choix des spectacles de la saison est basé sur le résultat du sondage effectué au mois de juillet. Chacun peut normalement trouver un spectacle de son gré.

Il est rappelé aussi que les enfants et petits-enfants des adhérents bénéficient de tarifs réduits pour certains spectacles, par exemple pour La petite sirène au mois d'Avril à Marseille.

7 - Tarifs des cars

Les Cars Faure ont augmenté leurs tarifs de très peu, entre 20 et 50 €, selon la destination. Cela nous a permis de ne pas augmenter le prix de nos places qui a été simplement arrondi à l'euro supérieur.

8 - Présentation du site Internet

Laura Berera demande aux adhérents s'ils consultent le site et s'ils ont des suggestions à faire. Par rapport à l'année passée, sur la page d'accueil un lien a été ajouté qui renvoie directement sur les horaires du car. L'assistance semble satisfaite du site. Le site peut être enrichi par les adhérents mêmes, en partageant leurs commentaires sur les spectacles vus ou sur d'autres sujets: il suffit de nous envoyer un message.

9 - Le Grand Classique

Le sujet n'a pas été abordé.

10 - Les associations partenaires

Nous continuons notre collaboration avec les associations ASCEE (Association Sportive Culturelle et d'Entraide de l'Équipement) et USCC (Union Symphonique et Culturelle de Crest). Par contre l'association LSR26 (Loisirs et Solidarité des Retraités de la Drôme) est moins présente dans nos activités suite au changement de président.

Une adhérente a beaucoup apprécié la mise en scène de la Fille du Régiment donné dans le cadre du festival Opéra & Châteaux à Crest.

11 – Voyage en Occitanie

Claudie Dufeu présente le programme du voyage en Occitanie prévu le 24-26 juin à Toulouse avec la possibilité d'assister à l'opéra Adrienne Lecouvreur au Théâtre du Capitole.

Tous les détails seront envoyés très prochainement ainsi que le formulaire pour s'inscrire.

12 - Résultat du vote pour le Conseil d'Administration

Se représentent :

Mme Beaudenon Christiane

Mme Berera Laura

Mme Bordel Agnès

Nouvelle candidature :

Mme Pion Marie-Thérèse

Après le comptage des bulletins de vote, tous les candidats sont élus.

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle administratrice : Mme Pion Marie-Thérèse.

13 - Questions diverses

Une question a été posée sur les temps d'encaissement des chèques. Les chèques des spectacles sont encaissés après la date du spectacle. Les chèques aussi des adhésions sont encaissés vers la fin de l'année, pour les regrouper.

Suite à quelques problèmes survenus récemment, des adhérents nous demandent de pouvoir vérifier qu'ils sont bien dans la liste des participants à une sortie. Nous proposons de mettre un lien vers la liste des participants sur la page d'accueil du site quelques jours avant la sortie.

La séance est levée à 11h30.